

# Résultats significatifs

---

## Confiance globale :

- Cinquante pour cent des Canadiens et Canadiennes indiquent que leur confiance dans le système est à la baisse. Ce taux est encore plus élevé chez les femmes et chez les personnes âgées de 35 à 55 ans (cette appréhension commune aux répondants d'âge mûr se retrouve dans plusieurs sections du sondage). Le pourcentage des répondants indiquant une confiance à la baisse varie selon la région géographique, étant le plus faible (41 %) dans les provinces de l'Atlantique et le plus élevé (58 %) dans l'ensemble du Manitoba et de la Saskatchewan. Seulement 5 % des Canadiens et Canadiennes affirment avoir une confiance à la hausse dans le système de santé.

## Assurance privée et prestation de soins privée :

- Parmi les répondants, 45 % avaient déjà entendu parler du jugement de la Cour Suprême sur les assurances privées pour des services de santé (55 % des hommes et 37 % des femmes), et 59 % de ceux qui en avaient entendu parler se disaient d'accord avec ce jugement (hommes 65 %, femmes 49 %).
- L'idée de permettre aux Canadiens et Canadiennes de payer de leur poche pour un accès plus rapide à des services de santé qui sont actuellement financés par le système public a récolté l'appui de 45 % du public, de 49 % des infirmières, de 48 % des gestionnaires, de 72 % des pharmaciens et de 73 % des médecins répondants.
- A la question leur demandant s'ils seraient personnellement prêts à payer de leur poche pour un accès plus rapide à des services de santé qui sont actuellement financés par le système public, 49 % du public, 60 % des infirmières, 63 % des gestionnaires, 74 % des médecins et 76 % des pharmaciens ont répondu oui.
- La majorité des Canadiens et Canadiennes sont d'avis que le fait de permettre l'assurance privée étendue créerait un système de santé à deux vitesses (68 %), entraînerait une pénurie de médecins dans le système public (61 %) et entraînerait une augmentation des coûts (58 %) mais aussi qu'il diminuerait les délais d'attente (68 %), améliorerait l'accès aux soins de santé (59 %) et améliorerait la qualité des soins (60 %).
- Cinquante-sept pour cent des Canadiens et Canadiennes sont d'avis que le fait de permettre l'achat d'assurance privée pour les soins de santé qui sont actuellement financés par le système public aurait des répercussions nulles ou positives sur le système de santé du Canada. A ce même sujet, l'opinion varie beaucoup selon les catégories de répondants : 71 % chez les médecins, 68 % chez les pharmaciens, 46 % chez les infirmières et 43 % chez les gestionnaires.
- Parmi le public, 57 % des répondants appuient l'idée de permettre aux particuliers de payer de leur poche les améliorations aux services de base (par exemple, la différence pour une prothèse articulaire de meilleure qualité).

## Délais d'attente :

- Dans tous les groupes de répondants, sauf celui des gestionnaires, la majorité des répondants sont d'avis que les délais d'attente pour les interventions chirurgicales non urgentes sont devenus plus longs depuis deux ans - public 66 %, médecins 58 %, pharmaciens 58 %, infirmières 64 %. Seulement 43 % des gestionnaires étaient de cet avis. Peu de répondants sont d'avis que les délais d'attente ont raccourci - le minimum étant de 3 % (chez le public) et le maximum, de 17 % (chez les gestionnaires). Plus de

femmes (71 %) que d'hommes (61 %) ont répondu que les délais d'attente sont devenus plus longs.

- Coup d'oeil sur la perception des délais d'attente moyens pour des interventions spécifiques : pour les biopsies du sein, le public prévoit des attentes plus longues que ne le font les professionnels de la santé - 59 % du public, 45 % des médecins et 32 % des gestionnaires s'attendent à un délai de trois semaines ou plus. Pour l'attente à la salle d'urgence, 70 % du public prévoit des attentes de deux heures ou plus, tandis que seulement 42 % des infirmières s'attendent à la même chose.
- Par contraste, le public est plus optimiste que les professionnels de la santé en ce qui concerne les délais d'attente pour les remplacements de la hanche - 58 % du public s'attend à un délai de six mois ou plus, comparativement à 77 % des médecins et à 69 % des gestionnaires.

Mesures de santé publique :

- Le public considère que les facteurs de comportements, comme les habitudes alimentaires et le degré de stress, ont une grande influence sur la santé des Canadiens et Canadiennes et que des facteurs comme la constitution génétique, le niveau de scolarité et le revenu ont une influence moins importante. Les Canadiens et Canadiennes affichent un appui marqué à des mesures d'amélioration de la santé et de prévention des maladies et des blessures, comme les programmes d'éducation physique et d'alimentation saine dans les écoles, ainsi que les programmes de barrages policiers.
- A une question au sujet des taxes comme mesure de santé publique destinée à réduire la consommation, 41 % des répondants étaient d'avis que les taxes sur les cigarettes étaient trop faibles, mais seulement 18 % étaient d'avis que les taxes sur l'alcool étaient trop faibles. Pour ce qui est des taxes sur l'essence, 85 % des répondants les jugent trop élevées.
- Les Canadiens et Canadiennes appuient fermement l'idée d'une stratégie nationale d'immunisation - 64 % des répondants ont indiqué qu'il est très important d'assurer la sécurité des stocks canadiens de vaccins pour les Canadiens et Canadiennes, de même que d'améliorer l'accès opportun à des programmes d'immunisation. La maîtrise du prix des vaccins a été jugée importante, tout comme le fait de veiller à ce que les normes gouvernementales et tarifaires encouragent la recherche sur les vaccins.
- Soixante-sept pour cent des Canadiens et Canadiennes sont d'avis que le gouvernement devrait subventionner des produits comme les timbres à la nicotine, pour aider les fumeurs à cesser de fumer. Le groupe d'âge qui partage cet avis en plus forte proportion est celui des 18-24 ans (80 %). La proportion chute à 59 % chez les 65 ans et plus.

Sécurité dans les hôpitaux :

- Parmi le public, 59 % des répondants sont d'avis que les patients traités dans un hôpital canadien sont soit susceptibles, soit très susceptibles de faire l'objet d'une erreur médicale grave. Ce taux est de 39 % chez les médecins, de 51 % chez les pharmaciens, de 62 % chez les infirmières et de 57 % chez les gestionnaires. Davantage de femmes (66 %) que d'hommes (51 %) sont de cet avis.

Etat de préparation aux situations d'urgence :

- Peu de répondants (6 %) sont d'avis que le système de santé canadien serait « très bien préparé » à une situation d'urgence publique, comme une épidémie de SRAS.
- Plusieurs pensent qu'il ne serait pas prêt : 44 % du public, 47 % des médecins, 34 % des pharmaciens, 33 % des infirmières et 30 % des gestionnaires.

- Les prestataires de soins de santé sont préoccupés par le retour d'une situation comme l'épidémie de SRAS : médecins 81 %, infirmières 85 %, pharmaciens 60 %, gestionnaires 91 %. Les gestionnaires et les infirmières se disent « très préoccupés » dans des proportions respectives de 40 % et de 37 %.

#### Produits pharmaceutiques et pharmaciens :

- Les pharmaciens font face à plusieurs enjeux : le rôle des pharmaciens dans les équipes de soins primaires et le remboursement des services autres que la préparation des médicaments sont deux priorités de la profession.
- Les répondants (77 % du public, 95 % des pharmaciens, 77 % des infirmières et 88 % des gestionnaires) sont généralement d'avis que les pharmaciens devraient avoir accès aux résultats d'examen de laboratoire et aux diagnostics des patients afin de pouvoir vérifier si le médicament prescrit est le plus approprié et le plus efficace. Seulement 45 % des médecins partagent cet avis.
- Les répondants sont d'avis que tous les Canadiens et Canadiennes devraient avoir accès à tous les médicaments nécessaires - 92 % sont d'avis que les assurances-médicaments gouvernementales devraient couvrir tout médicament que le malade et son médecin considèrent comme le traitement le plus efficace et 87 % croient que si une province rembourse un médicament, il faudrait que les autres provinces le remboursent automatiquement aussi.
- Parmi les répondants, 84 % sont d'avis que les gouvernements devraient veiller à l'établissement d'un plafond pour les sommes que les citoyens pourraient devoir déboursier personnellement pour le coût des médicaments, 80 % sont d'avis que, en général, les patients prennent trop de médicaments, mais 71 % croient aussi que plusieurs malades qui devraient prendre des médicaments régulièrement ne le font pas, et 77 % sont d'avis que les prix des produits pharmaceutiques au Canada devraient être concurrentiels par rapport à ceux du reste du monde pour attirer les investissements en recherche et mise au point au Canada.
- Environ les deux tiers des médecins sont d'avis que les restrictions aux listes de médicaments nuisent à leur capacité de prodiguer les soins médicaux nécessaires et plus de 80 % prennent en considération la protection d'assurance dont bénéficient leurs patients au moment de choisir le médicament à prescrire.

## Innovation et recherche

- Les projets suivants ont tous reçu l'appui d'une majorité de répondants : élaborer davantage de programmes de soins à domicile et dans la communauté (81 %); instaurer un système de dossiers de patient informatisés (61 %); augmenter le recours aux prestataires de soins de santé autres que les médecins (55 %); permettre au gouvernement d'impartir des services couverts publiquement en sous-traitance aux cliniques privées (55 %).
- Tous les groupes ont appuyé l'idée d'exiger des professionnels de la santé qu'ils travaillent en équipe avec d'autres types de fournisseurs de soins de santé - public 76 %, pharmaciens 88 %, infirmières 81 %, gestionnaires 90 %, médecins 52 %. L'idée d'exiger des professionnels de la santé qu'ils travaillent dans la région du pays où ils sont le plus nécessaires a reçu l'appui de 67 % du public, de 56 % des pharmaciens, de 50 % des infirmières, de 56 % des gestionnaires et de seulement 27 % des médecins.
- L'appui aux idées suivantes demeure important et s'accroît même :

- 1) augmentation du financement provenant du secteur public pour la recherche en santé - public 83 %, médecins 85 %, pharmaciens 93 %, infirmières 90 %, gestionnaires 87 %; 2) mesures incitatives pour encourager le secteur privé à investir davantage dans la recherche en santé - public 85 %, médecins 86 %, pharmaciens 90 %, infirmières 85 %, gestionnaires 87 %. De plus, de 84 % à 90 % de chacun des groupes ont signifié leur appui à la mise en place de normes gouvernementales et tarifaires pour encourager la recherche sur de nouveaux vaccins et leur mise au point rapide.

Méthodologie : Les résultats de cette étude ont été obtenus par des entrevues téléphoniques menées auprès d'échantillons nationaux représentatifs de la population canadienne (1207 répondants), des gestionnaires de soins de santé (201 répondants), des infirmières et infirmiers (201 répondants), des pharmaciens et pharmaciennes (202 répondants) et des médecins (203 répondants). Les entrevues téléphoniques ont été menées entre le 17 août et le 2 septembre 2005. La marge d'erreur des résultats du sondage auprès du public est de plus ou moins 2,8 %, 19 fois sur 20, tandis que celle des résultats du sondage auprès des prestataires de soins est de plus ou moins 6,9 %, 19 fois sur 20. Les questionnaires ont été élaborés par POLLARA en étroite collaboration avec les partenaires du SSSC.